



**EN DIRECT DU**  
**C**omité  
**S**ocial  
et **E**conomique

## CSE Ordinaire du Jeudi 27 Octobre 2022

### 177 CDI EN PLUS POUR PÔLE EMPLOI OCCITANIE EN 2023

Lors de la réunion du CSE Pôle Emploi Occitanie du Jeudi 27 Octobre 2022, la Direction Régionale a enfin effectué les annonces des recrutements en CDI que le SNU n'a jamais arrêté de revendiquer y compris dans le cadre de mobilisations et de grèves à notre initiative !

Le plafond d'emploi de Pôle Emploi Occitanie est ainsi augmenté de 177 CDI qui seront diffusés dans une prochaine BDE qui devrait sortir à la fin du mois de novembre. Une priorité sera donnée aux Agents en CDD de 6 mois et plus. C'est une vraie victoire pour le SNU qui se bat régionalement et nationalement pour lutter contre la précarité et enfin titulariser ces collègues qui le méritent grandement. A noter que la mission Action Recrut s'arrête au 31 décembre 2022 mais que cette activité est pérennisée dans le cadre des activités des équipes CDE. La Direction réfléchit encore à ce jour à comment organiser cette mission devenue pérenne au sein des équipes CDE.

Ce qui est sûr, c'est que les CDD de remplacement Action Recrut s'arrêtent au 31/12/2022 (36 mois se sont écoulés depuis le début de cette mission demandée par l'état à Pôle Emploi et avant la crise COVID).

A ce jour, il y a encore 85 CDD à Pôle Emploi Occitanie en remplacement d'agents en CDI qui sont sur la mission Action Recrut. Une grande partie des 177 postes en CDI octroyés à Pôle Emploi Occitanie ont pour objectif de CDIser les CDD Action Recrut qui le souhaitent.

La Direction nous confirme qu'il n'y aura pas de rupture dans les prises de postes, ces postes seront affectés en priorité aux CDDE mais pourront aussi être dédiés à des GDD comme à des membres d'ELD. Les prises de poste s'étaleront jusqu'en février 2023. La Direction étudie en ce moment les répartitions entre territoires, agences et dominantes.

### INFORMATION/CONSULTATION SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE PÔLE EMPLOI OCCITANIE

Le SNU dénonce les allers retours successifs au gré des commandes gouvernementales, par à coup successifs, sans les moyens associés et avec un rythme du changement insoutenable pour les équipes.

Le tout au détriment des conditions de travail et du service rendu à nos publics.

Le SNU alerte sur l'incapacité régionale récurrente à évaluer correctement la charge et les heures de travail renvoyant systématiquement cette problématique sur le management local.

**Nous contacter :** [syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr)

 @SNUPEOCCITANIE

 @snupeoccitanie

 snu\_pole\_emploi\_fsu\_occitanie

[www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie](http://www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie)



**EN DIRECT DU**  
**Comité**  
**Social**  
et **Economique**

## LE PACTE : DISPOSITIF DU CONSEIL REGIONAL ET LIEN AVEC PÔLE EMPLOI

Le PACTE est un dispositif du Conseil Régional Occitanie qui se présente sous forme d'un catalogue de mesures censées favoriser l'emploi dans la région.

Le SNU alerte sur les charges supplémentaires qui pourraient en découler pour les Agents de Pôle Emploi Occitanie à un moment où les charges internes sont déjà difficiles à tenir.

Face à ces alertes la Direction nous assure que ce n'est qu'un partenariat et un outil de communication et que chaque institution restera sur son champ de compétences sans que Pôle Emploi ne reprenne aucune charge en son sein du fameux plan PACTE...en maintenant seulement les 3 actions partenariales connues : le TAF, le parrainage, et la formation. Pôle Emploi n'ira pas au-delà !

Le SNU se dit rassuré sur ce point et restera vigilant pour suivre ces questions.

## LES DUERP (DOCUMENTS UNIQUES D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS)

Les DUERP (Documents Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels) consignent les risques professionnels de chaque site de Pôle Emploi.

La Direction propose de faire une information rapide et une consultation sur les documents tels qu'ils existent et propose qu'en 2023 les choses soient infléchies et les élus mieux associés à leur élaboration.

Le SNU dénonce la non application de la loi qui impose depuis Mars 2022 que les élus soient associés à la conception des DUERP, et exige que les DUERP soient mis à jour avant toute consultation. Le SNU demande qu'un travail spécifique avant la consultation soit fait à minima sur les sites sensibles et ceux sur lesquels les risques les plus importants sont connus !

Le SNU prendra ses responsabilités et fera le travail que la Direction comme une large majorité des autres organisations syndicales présentes au CSE, refusent de faire afin de prévenir la santé des Agents et limiter les risques professionnels que Pôle Emploi semble souvent sous-estimer.

## REPLACEMENT DES FICHES LISA PAR FDS

Les fiches LISA que vous/nous remplissons pour signaler une agression...vont changer. Le nouvel outil, sera plus accessible et plus simple d'utilisation, nous invitons les Agents à s'en saisir et à ne pas hésiter à faire remonter TOUS les incidents ! Les incidents RPS ne seront pas rassemblés sur ce nouvel outil.

**Nous contacter :** [syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr)

 @SNUPEOCCITANIE

 @snupeoccitanie

 snu\_pole\_emploi\_fsu\_occitanie

[www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie](http://www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie)



**EN DIRECT DU**  
**C**omité  
**S**ocial  
et **E**conomique

## PLAN DE SOBRIETE ENERGETIQUE A PÔLE EMPLOI

Le chauffage sera désormais réglé à 19 ° maximum en hiver, et pourra être réglé à 18° les jours éco watts rouges (jours qui seront connus la veille via l'ORTE), plus aucune source d'eau chaude dans les sanitaires !

Un seul point d'eau chaude dans les espaces de restauration si tenté que le site comprend à minima 50 agents.

Le SNU dénonce l'hypocrisie qui consiste, sous couvert de sobriété énergétique, à faire des économies sur le dos des conditions de travail des Agents et d'accueil de nos publics!

A côté de ça, quelles mesures concrètes pour le parcage des vélos sur les sites ?

Quid du refus de cumul des primes transports et de la prime vélo ! Est-ce si volontariste que ça ???

Le SNU s'inscrit pleinement dans une démarche écologique et écoresponsable face aux enjeux climatiques mais ne se trompe pas quand il voit dans ce projet culpabilisation, hypocrisie et moyen d'économiser !

*Lézignan-Corbières, le Jeudi 27 Octobre 2022*

**Nous contacter :** [syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr)

 @SNUPEOCCITANIE

 @snupeoccitanie

 snu\_pole\_emploi\_fsu\_occitanie

[www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie](http://www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie)